

(N° 218.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 8 MAI 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur *Martin-Joseph Cabaret*, sous-officier d'artillerie.

(Voir le N° 149 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est sous-officier d'artillerie, il est né le 25 août 1818, à Berg-op-Zoom, dans le royaume des Pays-Bas. Son père, capitaine d'artillerie, est mort au service Belge; son frère aîné est, dans notre armée, sous-lieutenant d'artillerie.

Il sert depuis huit ans dans notre armée avec honneur et dévouement, et le Ministre de la Guerre a donné un avis très-favorable à sa demande en naturalisation ordinaire, qui a été prise en considération à la Chambre des Représentants par 42 suffrages contre 6.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.